

I ÉDITO

En matière d'éducation financière, c'est par la mobilisation de tous les acteurs, pouvoirs publics, associations, entreprises qu'il est possible de toucher des publics nombreux, dans des situations très diverses. Sur ce sujet d'intérêt général, c'est la coopération qui permet d'engranger les résultats les plus efficaces et adaptés aux besoins de formation des citoyens. Formation des personnels des Points conseil budget (PCB) aux côtés d'autres acteurs associatifs, accompagnement du dispositif de la Garantie Jeune avec les Missions locales, actions de sensibilisation auprès des locataires des bailleurs sociaux sont autant d'illustrations de cette méthode gagnante qui permet en outre d'innover dans les pratiques pédagogiques. La mise en place d'une stratégie nationale d'éducation financière est une opportunité supplémentaire pour avancer en ce sens.

À l'occasion de la célébration de ses 60 ans, Finances & Pédagogie récompensera les projets emblématiques de cette méthode, en décernant des trophées de l'éducation financière le 13 décembre à Paris. Une occasion pour nous de mettre en exergue le formidable travail de terrain mené avec nos quelque 1 000 partenaires.

Une occasion aussi de partager et d'essaimer des expériences d'avenir.

Patrice Cros
Directeur



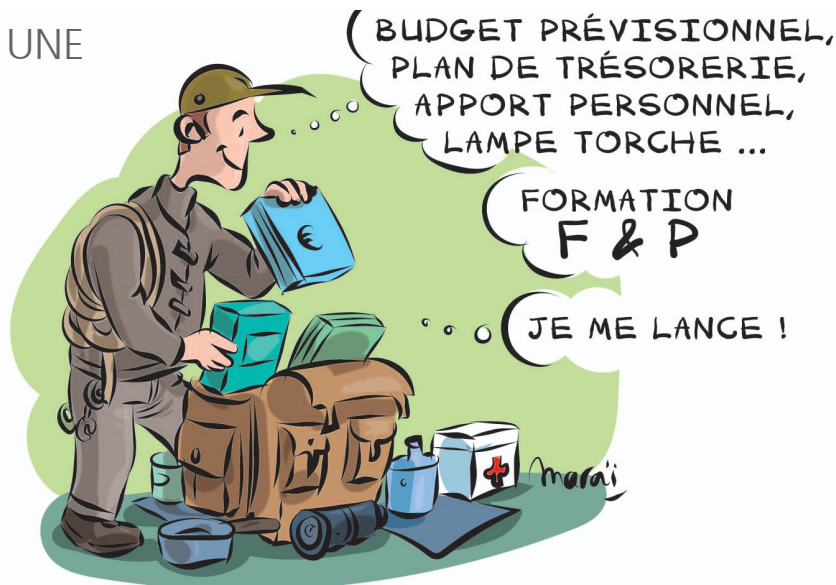
I EN CHIFFRE

40 %

des créations d'entreprises se font sous le régime de la micro-entreprise.
Source : Insee, 2016.

Cette lettre d'information est élaborée grâce au soutien des Caisses d'Épargne

I À LA UNE



BIEN ENTREPRENDRE, ÇA S'APPREND

De plus en plus d'actifs font le choix de créer leur activité professionnelle et de devenir leur propre patron. Le travail indépendant, en plein développement, fait d'ailleurs l'objet d'une attention particulière, comme le montrent les projets de réforme en cours. Car entreprendre ne s'improvise pas et l'une des premières démarches à suivre lorsqu'on se lance est d'ouvrir un compte bancaire. La banque va devenir un partenaire incontournable, mieux vaut donc bien débiter et maintenir cette relation.

La création d'entreprises reste dynamique, avec 554 000 déclarations en 2016, soit une hausse de 6 % par rapport à 2015.

Un phénomène de société

Les deux tiers ont été créées sous les régimes de l'entreprise individuelle ou du micro-entrepreneur (qui a remplacé l'auto-entrepreneur fin 2014). Les secteurs du transport et de l'entreposage, ainsi que celui de la livraison à domicile sont de loin les plus attractifs.

Les motivations des porteurs de projets sont diverses et vont de l'envie d'être son propre patron, de se reconvertir, d'exercer un métier qui ait du sens, à la difficulté à trouver un emploi salarié ou au recours croissant des employeurs aux indépendants et prestataires extérieurs. S'y ajoutent les travailleurs indépendants attirés par « l'économie des plateformes », dont le modèle repose sur l'externalisation de la production auprès d'une multitude de producteurs indépendants. Une étude de la Dares (ministère du Travail) souligne d'ailleurs l'ambiguïté de ce nouveau statut,

ni tout à fait salarié, ni tout à fait indépendant. Quoi qu'il en soit, mieux vaut avoir une appétence pour l'entrepreneuriat et une motivation réelle car la création de sa propre activité va avoir des conséquences sur sa vie et un impact financier certain.

Se faire accompagner

Le choix du statut n'est pas anodin : 40 % des créateurs débutent en micro-entreprise. D'autres font le choix de l'entreprise individuelle « classique », de la Sarl, et, de plus en plus, de la société par actions simplifiées (SAS). D'autres encore testent leur activité dans une couveuse d'entreprises ou une coopérative d'activité et d'emploi, des structures dans lesquelles ils conservent les droits sociaux des salariés. Quel que soit le statut, le premier conseil est de ne pas rester isolé : « On perd vite son énergie... et son moral », note Véronique Beruyer, conseillère F&P. « Il faut se faire suivre par un réseau d'accompagnement à l'entrepreneuriat, se rendre dans les forums ou les réunions dédiés à la création, pour partager son expérience, trouver des solutions,

>> Suite de l'article p. 2

se constituer un réseau, etc. » On peut également se tourner vers les structures de finances solidaires ou les réseaux solidaires d'accompagnement qui, en outre, accordent des prêts d'honneur et proposent des outils de court ou de moyen terme.

« **Ne pas respecter les étapes, c'est généralement le début des difficultés** », remarque Véronique Berruyer. Car une fois l'activité lancée, il ne sera plus temps de réajuster les bases. On commence par mesurer l'impact financier de la création d'entreprise. Plusieurs mois pourront s'écouler avant que l'on établisse sa première facture et qu'on se verse son premier salaire. Les ressources du foyer vont donc être amputées alors que les charges resteront inchangées. Mieux vaut lister ses besoins pour l'année qui vient (charges courantes, remboursement de prêts, pension alimentaire, etc.), déterminer combien de temps on peut tenir sans salaire et combien de capitaux propres on peut investir dans le projet.

Le banquier, un partenaire

Car pour le banquier, le porteur de projet entrepreneurial est un inconnu. La relation bancaire implique un partage des risques dont l'apport personnel est un des éléments, ne serait-ce que pour couvrir le besoin de trésorerie initial. Mais d'autres documents sont essentiels, qui prouvent que le projet est mûri et qu'il a des chances de se développer : business plan, budget prévisionnel, plan de trésorerie, besoin en fonds de roulement. Tous ces documents devront être constamment révisés, ajustés aux évolutions de votre activité. Mais, surtout, ils seront présentés au banquier à

Le refus de prêt ne doit pas être interprété comme une entrave à l'activité, mais comme une alerte sur sa viabilité.

l'ouverture du compte professionnel, qui jugera ainsi du sérieux du projet et déterminera quels produits couvriront bien les besoins. Le refus de prêt ne doit pas être interprété comme une entrave à l'activité, mais comme une alerte sur sa viabilité, sur votre capacité à rembourser le prêt, tout en vous versant un salaire, en payant des charges, en investissant, etc.

Profiter de l'expertise F&P

La création d'activité et l'entrepreneuriat sont des sujets essentiels, d'actualité, auxquels F&P accorde une place très impor-



© crédit : FNCE

tante et a su s'adapter rapidement. Depuis des années, l'association s'est engagée auprès de commerçants ou d'artisans, de conjointes d'exploitants agricoles (en partenariat avec l'association Familles rurales en Auvergne Limousin par exemple). Elle a également multiplié les partenariats sur des programmes de sensibilisation des jeunes à la création d'entreprise, des collégiens aux étudiants, en passant par les jeunes apprentis ou ceux suivis par les Mis-

sions locales (programmes Entreprendre pour apprendre et Enactus). **F&P peut s'appuyer sur un pôle de compétences de collaborateurs experts du sujet.** Tous les correspondants de F&P ont été formés sur le sujet. L'association a en outre actualisé et modernisé ses supports : diaporama, quiz, fiches pratiques, etc. Autant d'atouts à disposition des créateurs pour relever ce défi et faire aboutir leur projet de vie.

ZOOM SUR

« IL FAUT ÊTRE UN BON GESTIONNAIRE, UN BON COMMERCIAL, UN BON ARTISAN »

QUESTIONS À NICOLE DANIEL, animatrice des réseaux créateurs d'entreprises et partenariats à la Ram (Réunion des assureurs maladie)

Qu'est-ce que la Ram ?

Cet organisme indépendant, créé après-guerre, est conventionné par le RSI (régime social des indépendants) qui lui a délégué la tâche d'assurer au quotidien l'assurance maladie des indépendants. Elle protège 2,4 millions de personnes dont 80 % exercent des professions libérales. La Ram reçoit plus de 3 000 porteurs de projet chaque année auxquels elle propose des ateliers et des web-conférences sur la protection sociale, avec des partenaires très variés : Urssaf, CCI, Pôle Emploi, l'Ordre des experts-comptables, les boutiques de gestion, l'Adie, etc.

Que leur expliquez-vous ?

Les ateliers se tiennent en amont de la création et portent sur les différences de statut (RSI ou régime général s'ils créent en Sarl), le choix de l'organisme conventionné (la Ram ou un autre), la protection dont bénéficier l'assuré et ses ayants droit, les indemnités journalières, les cotisations sociales des entreprises individuelles ou des indépendants (déduites des revenus) ou des micro-entrepreneurs (assises sur le chiffre d'affaires), sur la manière de les provisionner selon le statut, etc. Les cotisations se règlent en effet deux ans plus tard pour les indépendants et c'est sans doute ce qui effraie le plus les porteurs de projet. Une année fructueuse suivie d'une année difficile peut les mettre en difficulté. **Il est essentiel de constituer un bas de laine car les ressources sont aléatoires : un client qui ne paie pas, une maladie, le camion qui tombe en panne, etc.** On est vite tenté d'utiliser les provisions pour faire face à un coup dur. Il faut donc être un bon gestionnaire (devis, facturation, administration, etc.), un bon commercial et un bon artisan... Il faut également que le projet d'entreprise soit familial car il va chambouler le rythme de vie. Et surtout, il faut se faire accompagner : 80 % des personnes accompagnées dépassent les 3 ans d'activité.

ENTREPRENEURS EN HERBE

Depuis 4 ans, Jean-Marc Frangeul, correspondant de F&P en Bretagne et Pays de la Loire, intervient auprès de mini-entreprises créées par des collégiens, des lycéens, voire des étudiants ou des jeunes suivis par les missions locales, dans le cadre du programme Entreprendre pour apprendre. F&P est un partenaire « historique » des antennes de Bretagne et des Pays de la Loire d'EPA. Depuis le début du programme en Bretagne (7 ans), plus de 3 000 mini-entrepreneurs ont été accompagnés.

Le « tour du monde de l'entreprise »

EPA propose aux enseignants et aux élèves de créer et suivre une mini-entreprise de septembre à mai, date à laquelle se déroulent les salons dans lesquels les lauréats présenteront leur projet et concourront pour les différents prix. La mini-entreprise peut être portée par toute la classe ou par une poignée de volontaires très motivés. Les conseillers de F&P les rencontrent à plusieurs reprises pour expliquer ce qu'est la banque, un compte bancaire, la création et la vie d'une entreprise et les problématiques financières qui y sont liées. « On peut parler d'un tour du monde de l'entreprise en 120 minutes », s'amuse Jean-Marc Frangeul.

Les premières questions à se poser portent donc sur « le montant du chiffre d'affaires que l'on veut réaliser, les moyens pour y parvenir, le prix de revient, la marge souhaitée, etc. ». « Les collégiens ne connaissent pas grand-chose; les notions de marge ou de prix de revient leur sont inconnues. Ils ont tendance à ne prendre en considération que le coût de la matière première, pas leur salaire, ni les charges, sociales et autres, ni le loyer du local. Ils savent ce qu'est un compte bancaire dont ils maîtrisent à peu près le fonctionnement, mais ils méconnaissent le fonctionnement de la banque en général. »

Premières bases bancaires

De vrais comptes en banque sont ouverts, sous la responsabilité des enseignants, et des chèquiers et cartes bancaires délivrés. Des élèves PDG, DAF et de leur professeur doivent donc prendre rendez-vous à la Caisse d'Épargne, pour y présenter leur projet. On leur explique comment se servir des moyens de paiement, comment consulter leur compte en ligne. « C'est une manière de leur donner les premières bases bancaires », note Jean-Marc Frangeul.

Le compte est alimenté par un fonds d'amorçage, soit des avances remboursables aux parents, amis, etc. Dès les premières ventes, une fois les charges payées, les mini-entrepreneurs remboursent les personnes qui leur ont consenti ces avances. Les comptes sont clôturés à la fin de l'année.

Les participants montrent beaucoup de curiosité pour la création d'entreprise et travaillent beaucoup sur leur projet. Le succès d'EPA prouve que les enseignants y trouvent également leur intérêt. Les classes SEGPA qui accueillent des élèves en difficulté se montrent particulièrement désireuses d'y participer. Le programme EPA constitue

Le programme EPA constitue un fil rouge et vient en complément du dispositif pédagogique.

un fil rouge toute l'année et vient en complément du dispositif pédagogique. « Si le programme n'aboutit que rarement à la création d'entreprise sur le long terme, il est toujours intéressant de sensibiliser

les jeunes à ce qu'est une entreprise », insiste Jean-Marc Frangeul.

Lors de la remise des prix, les mini-entreprises sont récompensées sur plusieurs thématiques. F&P et la Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire décernent le prix de la relation bancaire qui distingue les mini-entreprises qui ont le mieux répondu aux questions bancaires, comptables et financières posées par le jury.



Les lauréats du prix de la relation bancaire EPA Bretagne

NOTRE PARTENAIRE

MÉLANIE RAULT, DIRECTRICE D'EPA BRETAGNE

Qu'apporte F&P au programme EPA ?

Son expertise ! Le conseiller aborde la partie la plus délicate : le financement du projet. Les collégiens découvrent les notions financières de l'entreprise. **Parce que le conseiller est un intervenant extérieur et qu'il apporte son expertise professionnelle, il crée le lien entre l'école et l'entreprise.** C'est une des premières confrontations des élèves avec le monde professionnel. Les réactions sont très positives et son arrivée est très attendue. Il répond très concrètement aux questions ayant trait à la gestion. Son intervention est ludique et très accessible, et suit un schéma qui sort du cadre scolaire.

Les classes travaillent en mode projet. Les élèves ne sont pas passifs sur leur chaise. Il s'agit bien de pédagogie active : s'ils ne font rien, il ne se passe rien. Ils doivent défendre et développer leur projet. On part d'une idée et on la construit, de la création de la prestation de services (ou la production de biens) jusqu'à la commercialisation. Les jeunes vivent les étapes clés de la création.

Qu'est-ce que le programme apporte aux élèves ?

De la fierté, de la motivation, de la convivialité, de la patience, un enrichissement, une vocation qui les pousse à poursuivre leurs études. C'est un point intéressant sur un CV, qui interpelle les recruteurs. Les jeunes changent leur regard sur l'entreprise. Ici, l'apprentissage a du sens, ils acquièrent des compétences qui vont leur servir dans le futur. Beaucoup de jeunes ne se retrouvent pas dans les programmes scolaires. EPA leur permet de se dire qu'ils ne sont pas nuls, qu'ils sont capables, qu'ils peuvent faire. Les enseignants sont épatés de voir les évolutions des jeunes qui osent appeler des fournisseurs, faire des propositions, etc. Il y a une vraie différence entre les élèves qui ont suivi le programme et les autres. Les premiers ont gagné en maturité.



« Parlons Ca\$h » se développe



Finances & Pédagogie et Unis Cité sont partenaires du programme « L'Argent dans la Vie... Parlons Ca\$h ». Après l'Alsace, le programme est expérimenté en Loire Centre

et Rhône Alpes. L'objectif est de sensibiliser et d'informer les jeunes de 11 à 15 ans sur des questions d'argent et, plus particulièrement, sur la gestion d'un budget. Des volontaires en service civique sont formés par des conseillers F&P pour communiquer auprès d'autres jeunes ou encore de locataires des bailleurs sociaux sur différentes thématiques: les envies et les besoins, et la gestion du budget, l'argent et les loisirs, l'argent virtuel, la société de consommation. En 2016, 57 interventions ont été dispensées dans 11 structures et 1345 collégiens et élèves ont été sensibilisés à la gestion de l'argent au quotidien.

Éducation budgétaire des clientèles fragiles: quelles actions sur le terrain ?

L'association Debut édite le magazine du même nom qui vise à apporter de l'information



« claire et simple sur tous les sujets du quotidien » à des personnes en difficulté dans une logique d'insertion sociale et d'autonomie. Le magazine a consacré un numéro aux questions bancaires, financières, budgétaires:

« Faire ses comptes, gérer un budget, évaluer sa situation financière, repérer des sources de revenus ou des postes d'économies, planifier un projet, préparer et vivre sa retraite, faire le point sur ses assurances, prendre soin de sa santé, partir en vacances et se faire plaisir à moindre coût... »

Le 13 juin dernier, à l'occasion de la sortie du numéro, la Fédération nationale des Caisses d'Épargne et l'association Debut ont convié les lecteurs à une conférence sur le thème: « Éducation et accompagnement budgétaire des publics fragiles: quelles actions concrètes sur le terrain ? »

Lire Debut n° 12, « Argent: des économies gagnantes » https://issuu.com/magazinedebout/docs/debout_n12

« Un banquier dans ma classe »: succès de l'édition 2017

C'est l'heure du bilan pour la 3^e édition de l'opération « J'invite un banquier dans ma classe », une initiative des Clés de la banque. 10 conseillers de F&P sont intervenus dans une cin-

quante de classes de CM1 et CM2. Cette opération se déroule lors de la Semaine européenne de l'argent (en mars). Dans toute l'Europe, ce sont un demi-million de jeunes qui ont ainsi été sensibilisés aux premières questions d'argent. En France, en 2017, 210 classes ont participé à l'opération, soit 5 250 élèves.

L'Agence nouvelle des solidarités actives (Ansa) rendra un rapport à l'automne sur l'impact du dispositif sur les élèves.

Pour en savoir plus: unbanquierdansmaclasse.com

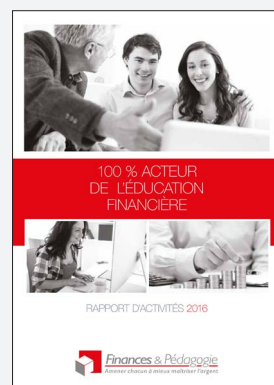
Congrès USH, le 26 septembre à Strasbourg: de nouveaux partenariats

À l'occasion du congrès de l'Union sociale pour l'habitat, le groupe Habitat en Région, qui regroupe plus de 100 000 logements, a conclu avec la Fédération nationale des Caisses d'Épargne et Finances & Pédagogie un partenariat autour du microcrédit et de l'éducation financière des locataires, mais aussi de l'adaptation des logements sociaux aux besoins des personnes dépendantes.

Le rapport d'activité 2016 de F&P est sorti

En 2016, F&P a assuré 2 776 actions de sensibilisation et de formation, formé 39 300 personnes dont 16 000 jeunes, travaillé avec un millier de partenaires issus de l'économie sociale et solidaire, du secteur éducatif ou des entreprises publiques et privées.

Téléchargez le rapport d'activité: www.finances-pedagogie.fr/espace-ressources/rapports-annuels



© crédit: F&P

Parlons argent au Cnam de Caen

Le 14 septembre, F&P et le Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) de Caen ont scellé un partenariat autour d'un programme de formation aux questions d'argent via les outils digitaux. Ce programme s'adresse aux étudiants du Cnam et porte sur le thème général: « Nouveau projet de vie, osons parler d'argent! »



Les grandes dates de F&P

1977: Finances & Pédagogie devient organisme de formation. Les interventions de l'association peuvent relever de la formation professionnelle.

POUR ALLER PLUS LOIN : WWW.FINANCES-PEDAGOGIE.FR